

- [8. Fiscalité et finances publiques](#)
 - [Financer le futur après la pandémie](#)
- [9. Energie, climat et environnement](#)
 - [La fin de la loi sur le CO2, et la suite](#)
 - [Votations fédérales: «NON» surprise à la loi CO2](#)
 - [Loi sur le CO2: rejet par près de 52% des voix](#)
 - [Cette loi était une "une grosse tromperie"](#)
 - [Après l'échec de la loi sur le CO2, une nuée d'idées pour sauvegarder le climat](#)
 - [A qui la faute d'un non à la loi CO2?](#)
 - [Non aux initiatives anti-pesticides: fossé ville-campagne se creuse](#)
 - [Les initiatives anti-pesticides sont balayées, la loi CO2 pourrait être rejetée](#)
 - [Reportage dans le canton de Vaud, chez des opposants aux deux initiatives anti-pesticides.](#)
 - [La Suisse a défendu ses paysans, mais la guerre ne fait que commencer](#)
 - [Climat: les Suisses ont voté avec leur porte-monnaie, selon la presse](#)
 - [Des milliers de manifestants exhortent le G7 à agir pour la planète](#)
- [10. Politique - Institution](#)
 - [Le peuple a largement suivi le Conseil fédéral pour la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme](#)
 - [Loi sur le terrorisme: le débat manqué](#)
 - [Tour d'horizon des votations cantonales](#)
 - [L'analyse du politologue Claude Longchamp après les votations de dimanche](#)
- [11. Politique sociale](#)
 - [Le Jura accepte massivement à l'initiative pour l'égalité salariale homme-femme](#)

1. CCIG



[Un soutien marqué aux paysans et à l'économie](#)

Sur [Allnews.ch](#) le 14 juin 2021

La **CCIG, dirigée par Vincent Subilia**, regrette néanmoins le rejet serré de la loi sur le CO2 ainsi que du projet de Cité de la musique.

La **CCIG** se réjouit du soutien marqué de la population à une production agricole locale ainsi qu'à l'économie. Sur le plan cantonal, la **CCIG** se réjouit également du soutien de la population à la formation. En revanche, la **CCIG** regrette le rejet serré de la loi sur le CO2 ainsi que du projet de Cité de la musique.

LA GARANTIE D'UNE PRODUCTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES SUISSES EN SUFFISANCE

Les deux initiatives «Pour une eau potable propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» traitaient de préoccupations légitimes, mais elles étaient

beaucoup trop radicales. Leur acceptation aurait rendu la production de denrées alimentaires en Suisse difficile, voire impossible selon les domaines, et aurait fait augmenter les prix de la nourriture. La **CCIG** se réjouit donc du refus de ces deux textes dans les urnes.

UN SOUTIEN ESSENTIEL À L'ÉCONOMIE

Depuis son entrée en vigueur, la loi COVID-19 règle les compétences du Conseil fédéral et cadre, en cette période de pandémie, les questions ayant trait notamment aux droits politiques, aux capacités sanitaires et hospitalières, aux indemnités pour les entreprises (cas de rigueur) ainsi que certains aspects liés à l'assurance perte de gains et l'assurance-chômage. Un rejet de cette loi dans les urnes aurait actionné la guillotine et fait tomber l'ensemble de la loi avec les mesures qu'elle contient, ce qui aurait précipité l'économie dans une période de grande incertitude.

Sur le plan politique, la **CCIG** a en particulier œuvré, durant cette crise, pour que les indemnités répondent autant que possible aux préjudices causés par les restrictions sanitaires. C'est pourquoi, elle se réjouit aujourd'hui du soutien de la population à cette loi, essentielle au maintien de l'économie à flot.

UN REFUS MOTIVÉ PAR UNE AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

La protection du climat est un investissement rentable, car elle favorise l'innovation et la croissance en Suisse. C'est connu, chaque année, près de 8 milliards de francs suisses sont dépensés pour importer des énergies fossiles. Cette forte dépendance vis-à-vis de l'étranger n'est pas une fatalité. La nouvelle loi sur le CO2 visait précisément à libérer progressivement la Suisse de cette situation et à conserver dans le pays les importantes sommes d'argent qui le quittent inutilement.

Les entreprises qui investissent dans des mesures climatiques en auraient tiré un avantage. Malheureusement, le peuple en a décidé autrement. Le refus de cette loi démontre que l'augmentation de la fiscalité est une réelle préoccupation des ménages en Suisse même lorsqu'il s'agit de protection de l'environnement. Toutefois, la Suisse ayant signé les accords de Paris, il conviendra de trouver une alternative pour atteindre les objectifs qu'elle s'est engagée à respecter.

UN PROJET MAJEUR EN FAVEUR DE LA FORMATION

Le déclassement de la «Goutte de Saint-Mathieu» constituait un projet majeur pour le développement de la commune de Bernex. Il s'inscrivait dans la continuité de la volonté de densifier les zones bien desservies par les transports publics. L'intégralité du site était destinée à accueillir des équipements publics dont des établissements de formation. La **CCIG** a conscience qu'il est de plus en plus difficile de déclasser dans le canton de Genève et salue donc le choix de la population de soutenir ce projet important.

GENÈVE PEINE À DÉVELOPPER DES PROJETS D'ENVERGURE

La Haute école de musique de Genève souffre actuellement d'un grave problème de locaux. Ses lieux d'enseignement sont disséminés sur sept sites dans Genève, ne

sont, pour la plupart, plus adaptés. De plus, la salle genevoise historique dédiée à la musique symphonique, le Victoria Hall, ne répond plus aux besoins des orchestres d'aujourd'hui. La Cité de la musique offre une réponse à ces besoins impératifs en regroupant les infrastructures nécessaires à l'Orchestre de la suisse romande en résidence et à l'école professionnelle. Une acceptation par le peuple de ce projet d'envergure, financé dans sa totalité par des fonds privés, aurait permis à Genève de rayonner au-delà de ses frontières. Selon **Vincent Subilia, directeur général de la CCIG**, «le résultat de ce vote est à déplorer. Genève démontre, une fois de plus, qu'elle peine à développer des projets d'envergure. Néanmoins, ce résultat ne reste qu'un préavis communal. La **CCIG** invite donc les autorités cantonales à passer outre ce préavis tant l'enjeu de ce projet dépasse les frontières municipales».

[A Genève, les entreprises incitées à s'améliorer en matière de développement durable](#)



Sur [Agefi.com](#) le 12 juin 2021

La **CCIG** a mandaté l'Institut de recherche en économie et gestion pour connaître le niveau des entreprises genevoises en matière de durabilité. Elle a édicté une charte «incitative» à ses 2421 membres.

Les entreprises genevoises peuvent mieux faire au niveau environnemental, ainsi que sur les questions d'égalité des sexes. C'est le constat dressé par une étude présentée lundi par la **Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG)**. Cette enquête, effectuée par l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg), avait pour but d'analyser la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager en faveur de l'environnement. Il s'agissait de déterminer si les sociétés ont conscience de leur rôle en matière de développement durable, et si elles ont mis en œuvre certaines mesures ou s'appêtent à le faire. Les résultats, qui reposent sur un échantillon de 262 entreprises, démontrent tout d'abord que les entreprises genevoises sont très largement conscientes de leur rôle en termes de développement durable (près de 90% des sondées). Elles affirment notamment prendre très au sérieux leur responsabilité sociétale (RSE) et comprennent également que mettre en place des mesures en phase avec la RSE leur assure certains avantages, tels que l'amélioration de leur réputation et la loyauté des employés.

Divergence entre principe et actions

Toutefois, si, sur le principe, les concepts de RSE et de développement durable bénéficient d'un très haut niveau d'adhésion, en revanche ils ne sont pas appliqués de manière concrète. Il apparaît par exemple que seuls 13% des sociétés ont déjà effectué un bilan carbone de leurs activités et que 30% ont déjà effectué une analyse de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Plus inquiétant, la majorité des entreprises ne semble pour l'instant pas avoir réellement mis en œuvre de mesures concrètes dans ces domaines. «On perçoit ainsi une certaine divergence entre ce que les PME pensent bon de faire et ce qu'elles font effectivement», résume l'un des